

**Municipalité de Saint-Sophie-d'Halifax  
Province de Québec  
Canada**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, tenue le 9 juin 2015, à 20 heures, au Centre Communautaire, 10 rue de l'Église.

Sont présents:, Manon Lambert, Sylvain Laganière, Normand Provencher, Serge Breton, Jean Levasseur et Jean Goulet, conseillers et conseillère, formant quorum sous la présidence de Mme Marie-Claude Chouinard, mairesse.

Est également présent M. Jérémie Tremblay, directeur adjoint.

Nous souhaitons également la bienvenue aux jeunes du Groupe Partenaires 12-18 qui sont présents à cette séance.

66-06-15  
Ordre du jour

Il est proposé par Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉ

67-06-15  
Procès-verbal  
12 mai

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 12 mai 2015 soit accepté et que l'on dispense le directeur adjoint d'en faire la lecture.

ADOPTÉ

68-06-15  
Comptes  
municipaux

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes :

Comptes à ratifier :	19 986.42 \$
Compte à payer :	140 474.27 \$
 Total des paiements	 160 460.69 \$

ADOPTÉ

69-06-15  
Congrès FQM

Il est proposé par Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité de défrayer le coût de l'inscription de Marie-Claude Chouinard, mairesse et Normand Provencher, conseiller, au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités, à Québec, les 24, 25 et 26 septembre 2015. D'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement des inscriptions au coût de 695 \$ chacune, plus les taxes, ainsi que le remboursement des dépenses afférentes.

ADOPTÉ

70-06-15  
Embauche  
coordonnateur  
camp de jour

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que M. Lucas Tanguay soit engagé comme coordonnateur du camp de jour pour l'année 2015, selon les conditions mentionnées au contrat entre ce dernier et la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax et que Mme Suzanne Savage, directrice générale, soit autorisée à signer ledit contrat.

ADOPTÉ

71-06-15  
Embauche  
Projet étudiant  
Desjardins

Il est proposé par Jean Levasseur, appuyé et résolu à l'unanimité que la Municipalité embauche Tomy Tanguay de Saint-Ferdinand pour le programme « Desjardins-Jeunes au travail » selon les conditions mentionnées dans la résolution 31-03-15.

ADOPTÉ

72-06-15  
Projets  
Nouveaux  
Horizons

Il est proposé par Serge Breton, appuyé et résolu à l'unanimité que la Municipalité présente deux demandes de financement au programme Nouveaux Horizons pour les aînés et autorise M. Jérémie Tremblay, directeur adjoint, à signer les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉ

73-06-15  
Fonds de  
contribution  
individuelle

M. Serge Breton se retire de la discussion et déclare son intérêt à ce sujet.

Considérant l'entente avec Éoliennes de l'Érable « Concernant les contributions volontaires du promoteur pour le projet éolien de l'Érable »;

Considérant que le fonds de contribution individuelle doit être redistribué aux propriétaires résidents dans un rayon de 1.8 kilomètre, et qui n'ont pas signé d'entente avec la compagnie;

Considérant que la municipalité ne peut pas verser elle-même la compensation;

En conséquence, il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité que la municipalité verse la somme de 20 592.27 \$ reçue d'Éoliennes de l'Érable au Comité Casa Sophia de Sainte-Sophie-d'Halifax et mandate ce comité pour distribuer aux propriétaires résidents les montants auxquels ils ont droit.

ADOPTÉ

74-06-15  
Fonds régional  
carrières et  
sablères

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a adopté le règlement numéro 297 créant le fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a perçu, au cours de l'exercice 2013, des droits payables par les exploitants de carrières et sablières pour des substances visées par le règlement no 297 et susceptibles de transiter par les voies publiques municipales;

ATTENDU QUE le règlement no 297 prévoit, par son article 4.1, des critères d'attribution des fonds à être répartis entre les municipalités de la MRC;

ATTENDU le tableau de répartition du fonds constitué par la MRC de L'Érable;

ATTENDU QUE les municipalités de la MRC ont droit d'utiliser les sommes provenant du fonds aux fins prévues par l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité :

- QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax demande à la MRC de L'Érable le versement d'un montant de 11 126.81 \$, tel que prévu au tableau de répartition fourni par la MRC de L'Érable;
- QUE la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax entend réaliser les travaux suivants :
  - Réfection d'une partie du rang 2
- QUE la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax s'engage à utiliser ces sommes conformément aux dispositions de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales, ainsi qu'à l'article 4 du règlement no 297 de la MRC soit pour :
  - la réfection ou l'entretien de toute ou partie de voies publiques par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter des substances à l'égard desquelles un droit est payable;
  - des travaux visant à pallier les inconvénients liés au transport de ces substances.

QUE cette résolution soit transmise à la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

75-06-15  
Programme  
réhabilitation  
réseau routier  
local

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transport du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

ADOPTÉ

76-06-15  
Levée de  
la séance

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 20:30 heures.

ADOPTÉ

---

Marie-Claude Chouinard  
Mairesse

---

Jérémie Tremblay  
Directeur adjoint